



Commission
Européenne

TAIEX et jumelage 2018

Faits marquants



Chers amis,

Une autre année de réussites en matière de renforcement des capacités institutionnelles vient de s'achever. En 2018, trois activités TAIEX ont eu lieu chaque jour et un nouveau projet de jumelage a été lancé chaque semaine.

TAIEX et l'instrument de jumelage ont continué à évoluer. L'introduction d'un nouveau volet de TAIEX a permis de répondre aux demandes stratégiques pour la poursuite d'objectifs politiques prioritaires de l'UE.

Les règles de l'instrument de jumelage ont été actualisées et simplifiées conformément aux principes de l'amélioration de la réglementation et de la réforme de l'administration publique. Il est désormais plus efficace et plus facile à utiliser. Ainsi, depuis 2012, le délai moyen entre une proposition de jumelage et le début du projet est passé de 12 à 5 mois.

Les régions de l'élargissement et du voisinage restent les principaux bénéficiaires de l'assistance TAIEX, mais sa portée géographique et son domaines d'action se sont considérablement élargis. Ses avantages – expertise des pairs et déploiement rapide – sont désormais utilisés pour soutenir les politiques internes de l'UE, comme la politique régionale et environnementale et le développement des réformes structurelles, comme convenu dans le cadre du Semestre européen. De même, le partenariat avec le service des instruments de politique étrangère permet aux pays hors UE de bénéficier de l'assistance TAIEX.

Je suis fier que TAIEX et l'instrument de jumelage soient plus efficaces, plus adaptables et plus en prise avec les priorités politiques de l'UE qu'au début de mon mandat en 2014. Au cours des cinq dernières années, nous sommes parvenus à adapter ces deux outils dans un monde en constante évolution. Nous avons considérablement relevé le niveau de nos ambitions en matière de migration, d'État de droit et de croissance économique. Nous avons soutenu l'UE en tant qu'acteur mondial en l'aidant à exporter ses principes démocratiques et de bonne gouvernance dans le monde. Nous avons reconnu que le changement climatique constitue une question clé dans le voisinage ainsi qu'au sein de l'UE et nous avons accru nos efforts pour promouvoir l'économie circulaire. Enfin, nous avons continué d'œuvrer assidûment à l'amélioration de nos relations politiques et commerciales avec nos voisins immédiats.

J'ai eu le privilège de suivre et de promouvoir le développement de ces instruments au cours des cinq dernières années. J'ai été témoin des répercussions bénéfiques des 7 000 activités TAIEX et des 350 jumelages, sur les citoyens, les administrations nationales, l'emploi et la croissance. C'est le visage de la solidarité de l'UE dans la pratique ; rien de tout cela n'aurait pu voir le jour sans le soutien indéfectible de la communauté des experts des États membres, des pays partenaires et des délégations de l'UE.

Avec la nouvelle Commission, la détermination de l'UE à être un acteur mondial continuera de définir notre politique étrangère. Grâce à nos réformes, je suis certain que TAIEX et l'instrument de jumelage continueront à soutenir nos efforts visant à instaurer la prospérité, la stabilité, le développement durable et l'édification de sociétés inclusives dans l'UE, dans notre voisinage immédiat et au-delà.

Johannes Hahn, Commissaire européen à la politique de voisinage et aux négociations d'élargissement



Voisinage et
négociations
d'élargissement

Activités TAIEX en 2018

TAIEX en bref

- TAIEX – l'instrument d'assistance technique et d'échange d'informations – offre une assistance technique et un soutien entre pairs du secteur public dans les États membres de l'UE, les pays concernés par l'élargissement et les pays du voisinage de l'UE.
- Ces dernières années, l'assistance TAIEX est également devenue accessible aux pays relevant de l'instrument de partenariat et aux États membres de l'UE dans certains domaines d'action.
- L'assistance TAIEX peut être demandée par les bénéficiaires (classique) ou par les services de l'UE (stratégique).
- Cet instrument s'adresse aux administrations publiques centrales, aux autorités judiciaires et aux autorités chargées de faire respecter la loi, aux parlements et à leurs fonctionnaires, aux représentants des partenariats sociaux, aux syndicats et aux organisations patronales.
- TAIEX offre une assistance à court terme, de trois manières : visites d'étude, missions d'experts ou séminaires (destinés à un ou plusieurs bénéficiaires).
- Il est financé par le budget de l'UE et géré par la Commission européenne.

En 2018, TAIEX a organisé en moyenne 95 activités par mois, déployé 52 experts des États membres chaque semaine et apporté son expertise à 57 participants chaque jour.

1 149 activités TAIEX ont eu lieu en 2018. L'augmentation de 18 % des ateliers multinationaux reflète la priorité accordée à la coopération infrarégionale. Dans les régions de l'IEV, les actions TAIEX ont augmenté en Palestine (29 %), Tunisie (14 %), Ukraine (5 %) et Libye où six événements ont été organisés après la reprise de la coopération fin 2017. La région de l'IAP englobe près de 40 % des activités – le Monténégro et la Macédoine du Nord en tête grâce au lien étroit entre activités TAIEX et réformes en cours dans ces pays candidats.

TAIEX en chiffres pour 2018

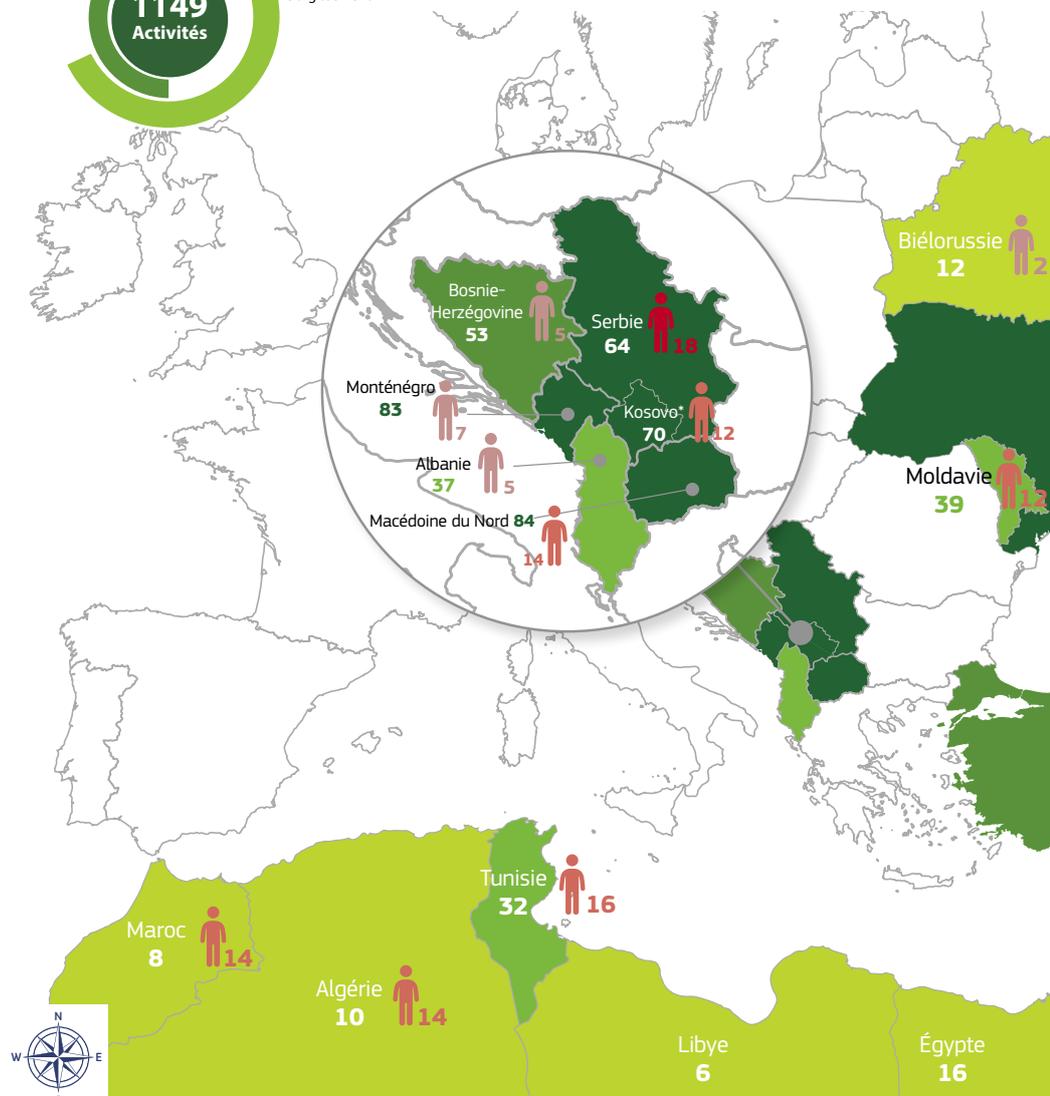
50%
de missions
d'experts



68%
régions relevant de la
politique européenne
de voisinage et de
l'élargissement

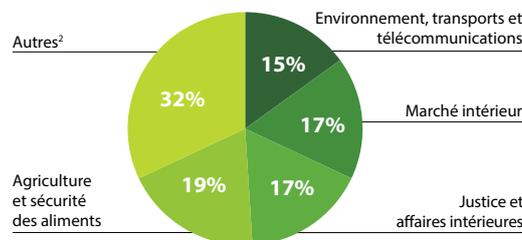
0 à 20 21 à 40 41 à 60 > 60

Activités TAIEX



Mise à jour mai 2019 – les divergences éventuelles par rapport aux données peuvent s'expliquer par les mises à jour régulières des statistiques

Dans quels domaines d'action?



2723
experts



99,2%

des participants ayant qualifié les experts TAIEX d'« excellents » ou de « bons »



21008
participants



Le rapprochement des normes libanaises en matière de sécurité alimentaire avec celles européennes et internationales est essentiel pour garantir des standards plus élevés des contrôles d'hygiène et des procédures d'inspection. En réduisant les obstacles techniques aux échanges commerciaux entre l'UE et le Liban, TAIEX ouvre ainsi la voie aux exportations alimentaires entre UE et Liban, renforçant l'étroite coopération définie dans notre accord d'association.

Lina Assi, chef du service des normes et des inspections au ministère libanais de l'industrie et coordinatrice de la mission d'experts TAIEX sur la réalisation d'inspections dans le domaine de la sécurité des aliments

² «Autres» comprend les activités TAIEX organisées dans le cadre d'accords de coopération avec d'autres services de la Commission.

* Cette dénomination est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CJU sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

** Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre sur cette question.

Activités de jumelage en 2018

Jumelage en chiffres pour 2018

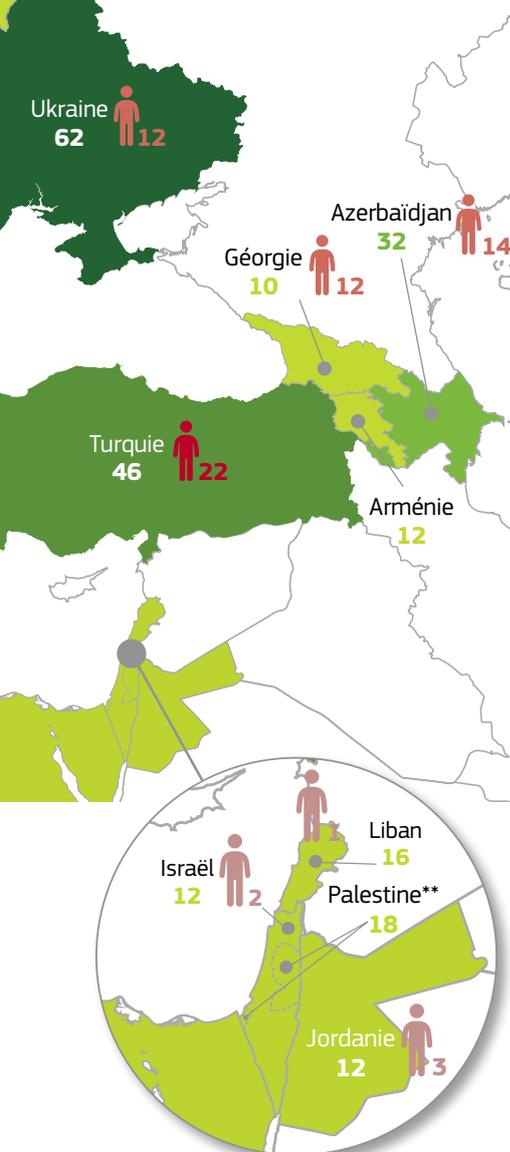


Projets de jumelage en cours

45%
pays relevant
de l'élargissement

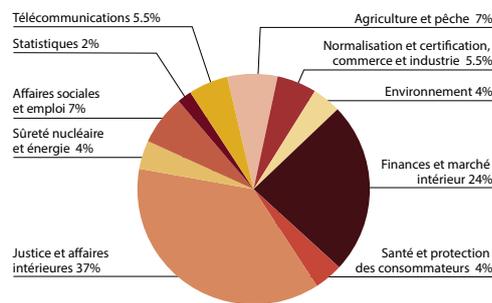


55%
pays relevant de la
politique européenne
de voisinage

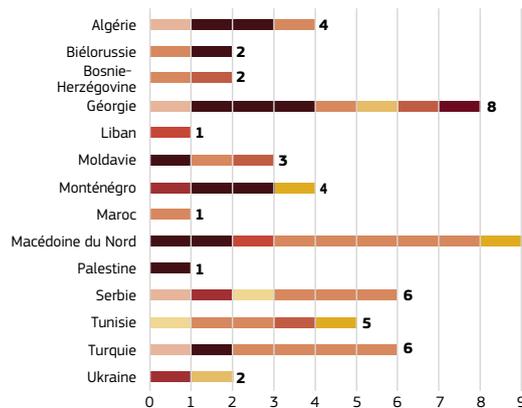


54 nouveaux projets attribués

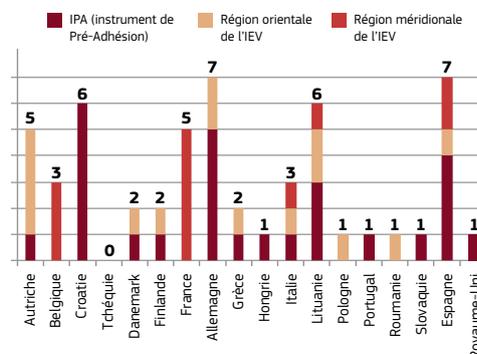
Quels secteurs?



Quels partenaires?



Quel pays de l'UE pilote le projet et dans quelle région?



Jumelage en bref

- Instrument axé sur des politiques, le jumelage soutient la coopération institutionnelle entre les administrations publiques des États membres de l'UE et les pays partenaires des régions couvertes par la DG NEAR.
- Réunissant des experts du secteur public, cet instrument vise à obtenir des résultats concrets, obligatoires et opérationnels au moyen d'échanges entre pairs.
- Le jumelage s'appuie sur un réseau de parties prenantes dans les États membres, les pays partenaires et les délégations ou bureaux de l'UE.
- Financé par l'enveloppe nationale, l'instrument est mis en œuvre conjointement par les États membres et les administrations des pays partenaires.

185 projets de jumelages étaient en cours en 2018, dont 54 nouveaux. 55 % des projets ont eu lieu dans les pays de l'IEV, tandis que 45 % d'entre eux ont été mis en œuvre dans les Balkans occidentaux et en Turquie. Dans la région de l'IAP, la Croatie – qui a bénéficié de l'instrument jusqu'à récemment – a dirigé le plus de projets. Dans l'ensemble de la région, le secteur le plus plébiscité a été, une fois de plus, la justice et les affaires intérieures. Dans l'IEV Est, c'est la Géorgie qui a lancé le plus grand nombre de nouveaux projets et l'Autriche qui était l'État membre à diriger le plus de projets. Le secteur de choix était Finances et marché intérieur. Au Sud, la Tunisie a été le principal pays bénéficiaire des nouveaux projets de jumelage, avec comme secteur le plus prisé dans la région la justice et les affaires intérieures. La Lituanie, l'Espagne et l'Italie ont été les seuls États membres à disposer de l'instrument dans les trois régions.



Le projet de l'instrument de Jumelage intitulé « Renforcement des capacités de l'Assemblée des représentants du peuple » soutient les réformes administratives du Parlement tunisien dans la plupart de ses domaines d'activité. Nous avons travaillé avec des experts des parlements français, italien, allemand, hongrois, tchèque et grec ; la diversité des expériences européennes et tunisiennes a constitué une force et une source d'enrichissement exceptionnel.

M. Jean-Baptiste Leclère, administrateur de l'Assemblée nationale, conseiller résident de jumelage



L'objectif est de renforcer l'administration afin d'améliorer le soutien qu'elle apporte au travail parlementaire dans ce nouveau contexte post-révolutionnaire. Le projet a également créé des cadres favorisant les échanges entre pairs, qui constituent la méthode la mieux adaptée pour mettre en œuvre des réformes. La qualité des relations de travail, voire les liens d'amitié qui se sont noués entre collègues tunisiens et européens, ont été exceptionnels. Ensemble, nous avons mis l'accent sur l'appropriation afin de garantir l'efficacité de nos efforts conjoints et l'amélioration continue du projet.



Mme Faten Sliti, directrice adjointe du service de la coopération internationale de l'Assemblée des représentants du peuple, homologue du conseiller résident de jumelage



TAIEX 2018 en profondeur

Activités TAIEX par secteur

Marché intérieur

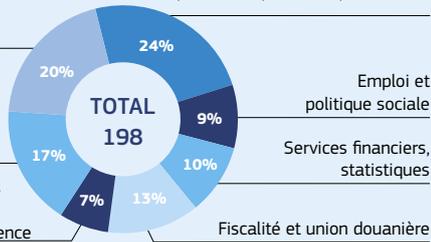


Libre circulation des biens et des services, économie, industrie, commerce

Autres³

Santé publique et protection des consommateurs

Passations des marchés publics, propriété intellectuelle et concurrence



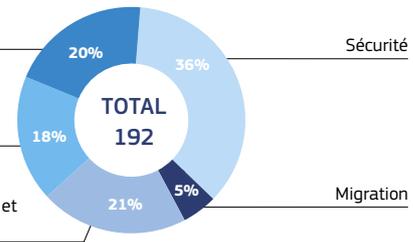
Justice et affaires intérieures



Droits fondamentaux et droits de l'homme

État de droit et système judiciaire

Lutte contre la corruption et la criminalité organisée

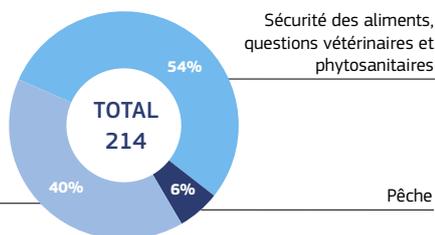


Agriculture et sécurité des aliments



Sécurité des aliments, questions vétérinaires et phytosanitaires

Agriculture



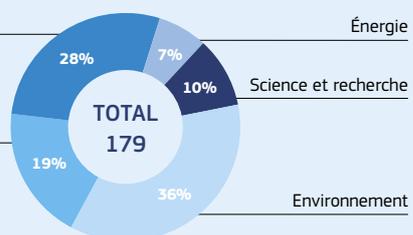
Environnement, transports et télécommunications



Transports

Société de l'information et médias

Environnement



En 2018, 32 % des activités TAIEX ont été organisées dans le cadre d'accords de coopération avec d'autres services de la Commission. Ces accords garantissent qu'un éventail encore plus large de citoyens et d'administrations publiques pourront bénéficier de l'expertise des États membres de l'UE.

L'initiative **TAIEX-REGIO PEER 2 PEER** fournit une expertise aux organismes des États membres de l'UE qui gèrent le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds de cohésion. 41 activités ont été mises en œuvre en 2018.

L'instrument **TAIEX-SRSP** aide les États membres à mettre en œuvre des réformes structurelles favorables à la croissance afin de relever les défis définis dans le processus du Semestre européen ou de mettre en œuvre d'autres réformes nationales. 77 activités ont été mises en œuvre en 2018.

L'outil **TAIEX-EIR** facilite l'apprentissage entre pairs parmi les autorités de protection de l'environnement des États membres de l'UE. 19 activités ont été mises en œuvre en 2018.

L'**instrument de partenariats TAIEX** soutient l'alignement des pays partenaires sur les normes et les cadres réglementaires de l'UE afin de mettre en œuvre les programmes bilatéraux de l'UE conformément à ses propres intérêts. 18 activités ont été mises en œuvre en 2018.

L'**assistance TAIEX à la communauté chypriote turque** soutient l'élaboration de textes juridiques alignés sur l'acquis de l'UE et la capacité de la communauté à appliquer l'acquis dès l'entrée en vigueur d'un règlement global de la question chypriote. 207 activités ont été mises en œuvre en 2018.

« Je participe souvent à des missions TAIEX dans les Balkans et dans les pays du voisinage Sud afin d'échanger des points de vue sur les enjeux liés à la numérisation du secteur des communications. La flexibilité et la simplicité de TAIEX offrent une occasion unique d'apporter des réponses rapides aux demandes spécifiques de nos institutions voisines. Cela a été le cas pour la protection des mineurs en Tunisie, mais aussi pour des besoins plus généraux, tels que l'évaluation de la liberté d'expression des médias au Kosovo. »

Francesco Sciacchitano, expert de haut niveau auprès de l'autorité italienne de régulation des communications



♀♂ Soutenir l'égalité hommes-femmes

L'UE promeut l'égalité des chances et a réalisé des progrès significatifs dans ce domaine au cours des dernières décennies. Actuellement, ces efforts s'inscrivent dans le document « engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2019 » qui vise, entre autres, à promouvoir l'égalité des genres en matière de prise de décision.

Dans ce cadre TAIEX a organisée en 2018 une visite d'étude portant sur l'intégration de la dimension de genre dans l'administration publique et les politiques

publiques. Trois représentantes de la présidence tunisienne se sont rendues à Emakunde, l'Institut basque de la femme, afin d'échanger sur les bonnes pratiques en matière d'intégration de l'égalité des genres et sur la budgétisation sensible au genre dans l'administration publique. L'Emakunde, dont les activités ont été reconnues comme bonnes pratiques par le Conseil de l'Europe dans un rapport de 2005, a présenté des exemples d'outils et de politiques efficaces mis en œuvre avec le soutien de la société civile pour réduire les disparités liées au genre dans les politiques publiques.

La proportion de femmes parmi les experts TAIEX est passée d'un tiers à environ 40% entre 2017 et 2018.

Au cours de cette période, la proportion de participantes est restée la même à 46%.

Exemples de réussites de TAIEX en 2018

Lutter contre la peste porcine africaine avec nos partenaires orientaux



Ukraine, Moldavie, Biélorussie



Février 2018

Dans les dix dernières années, la peste porcine africaine (PPA) s'est propagée à partir du Caucase, devenant une menace commune pour la production porcine en UE, en Ukraine et dans les pays voisins, menaçant les secteurs porcins de ces pays et, par conséquent, la sécurité des aliments et les moyens d'existence de nombreuses personnes.



En l'absence d'un vaccin efficace, sa propagation aux élevages porcins nationaux et de l'UE ne peut être évitée que par le strict respect de certaines mesures de contrôle. Aussi, des représentants des services vétérinaires et alimentaires publics de Lettonie, de Lituanie, d'Allemagne et d'Espagne ont rencontré leurs homologues ukrainiens, moldaves et biélorusses en février 2018 pour un échange de bonnes pratiques en matière de prévention et d'élimination de la PPA.

L'atelier régional sur la peste porcine africaine a constitué un échange mutuellement bénéfique pour contenir la peste porcine africaine au moyen de l'épidémiologie, de la surveillance, de mesures préventives, de diagnostics et d'enquêtes épizootiques, de communication et de coopération avec les parties prenantes.

Adapter les compétences aux besoins du marché du travail



Tunisie



Novembre 2018

En novembre 2018, TAIEX a organisé un atelier stratégique visant à combler la pénurie de main d'œuvre qualifiée en Tunisie. Cet atelier a été organisé par la Commission européenne, la Fondation européenne pour la formation (ETF) et des partenaires locaux.



Conformément au partenariat de mobilité UE-Tunisie, l'un des objectifs du séminaire était d'améliorer les flux d'information concernant les perspectives d'emploi, d'éducation et de formation qui s'offrent dans l'UE aux jeunes citoyens tunisiens qualifiés. L'atelier a exploré les voies possibles pour améliorer l'adéquation et l'efficacité des flux de mobilité des travailleurs entre la Tunisie et les États membres de l'UE, dans l'optique d'en tirer des avantages mutuels en termes d'emploi, d'acquisition de compétences et de croissance économique.

L'atelier a réuni des représentants des ministères, des agences et des partenaires sociaux tunisiens concernés, des intervenants provenant d'Allemagne, France, Italie, Portugal, Autriche et de l'ETF. Il a permis de cartographier les pénuries de main d'œuvre qualifiée et d'étudier les pistes éventuelles en vue d'améliorer les possibilités de formation et d'apprentissage essentielles pour l'emploi.

Vers une économie circulaire plus durable



Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo*, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie, Turquie



Juillet 2018

Après deux ateliers régionaux stratégiques à succès avec des pays du voisinage méridional et oriental, TAIEX a organisé, en juillet 2018, le dernier atelier régional de haut niveau sur l'économie circulaire avec des



représentants des Balkans occidentaux et de la Turquie. L'économie circulaire est définie comme une économie qui vise à préserver le plus longtemps possible la valeur des produits, des matériaux et des ressources et qui aide donc à dissocier la croissance associée à la fabrication, la production et la consommation de l'utilisation des ressources naturelles.

L'UE est en tête des efforts de promotion de l'économie circulaire et elle doit coopérer avec ses partenaires pour promouvoir l'adoption et la mise en œuvre de ce concept dans le monde entier. L'atelier a permis d'étayer les connaissances préalables et de déterminer les domaines de coopération possibles afin de promouvoir l'économie circulaire dans le contexte de la coopération régionale de l'UE avec les pays concernés par l'élargissement.

Rétablir la confiance et soutenir la réconciliation dans les Balkans occidentaux



Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo*, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie



Septembre 2018

En septembre 2018, TAIEX a organisé un séminaire régional sur l'héritage du passé. Dans le contexte de la stratégie pour les Balkans occidentaux, cet atelier a examiné les processus contribuant à la réconciliation et au rétablissement du climat de confiance entre les individus et les sociétés.



Une cinquantaine de participants des Balkans occidentaux, de l'UE et de la communauté internationale y ont participé. C'était une occasion unique de discuter des processus de promotion de la vérité et de la justice, des réparations, de la préservation de la mémoire et du partage. Grâce à une approche pluridisciplinaire et intégrant la dimension de genre, les participants ont eu l'occasion de discuter de leurs expériences en Europe et au-delà et de les comparer.

L'atelier a contribué à sensibiliser davantage les participants à l'importance de composer avec l'héritage du passé et à élaborer des approches inclusives à cette fin, tout en renforçant la coopération entre les acteurs au niveau local, régional, européen et international. Plus important encore, il a réaffirmé l'importance de promouvoir la réconciliation et les relations de bon voisinage dans le cadre du processus d'adhésion, mais aussi en tant que valeurs européennes fondamentales.

Exemples de réussites de jumelage en 2018

Introduction de l'assurance maladie obligatoire



Azerbaïdjan



En cours depuis août 2017

Le projet de jumelage intitulé Soutien à la création du système d'assurance maladie obligatoire en Azerbaïdjan est mis en œuvre par un consortium franco-lituanien depuis août 2017 et vise à mobiliser des fonds destinés aux services de santé à l'échelle nationale, de façon efficace et rationnelle. Il vise à accroître l'efficacité des prestataires de santé en introduisant de nouveaux mécanismes de paiement et en améliorant l'accès aux services de santé ainsi que la qualité de ces services.



Le gouvernement de l'Azerbaïdjan a décidé d'instaurer un système d'assurance maladie obligatoire à compter du 1er janvier 2020 et le projet de jumelage continue d'en appuyer la mise en œuvre et l'application. Ce projet a notamment défini l'architecture du système d'assurance maladie obligatoire, proposé la configuration pour la prestation des services afin d'en améliorer l'efficacité et la qualité, formulé des recommandations concernant la structure organisationnelle et les fonctions de l'agence publique pour l'assurance maladie obligatoire et élaboré des recommandations concernant le traitement des données au niveau des prestataires de santé et de l'agence.

Assurer la sécurité du transport des marchandises dangereuses



Maroc



En cours depuis novembre 2017

Un projet de jumelage intitulé Sécurisation du transport de marchandises dangereuses par route sur la base du cadre réglementaire international a aidé le Maroc à améliorer sa législation conformément à l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. Un nombre important et croissant de matières dangereuses, telles que le gaz et les produits chimiques, doivent être transportées par route au Maroc, y compris au départ et à destination de l'UE. Il est donc dans l'intérêt des entreprises et des citoyens que toutes les acteurs impliqués à chaque étape de la chaîne de transport suivent les mêmes règles et soient préparés à faire face aux urgences.



Ce projet de jumelage, qui a été mis en œuvre par le ministère espagnol des transports et des infrastructures, portait sur l'interprétation et le rapprochement des législations, la mise en œuvre des dispositions pertinentes et la formation pratique. Depuis novembre 2017, une formation a été dispensée à plus de 150 professionnels dans le cadre du projet de jumelage, des chauffeurs routiers aux forces de police en passant par les producteurs, les contrôleurs et le personnel des services de protection civile.

Renforcement des capacités du Parlement dans le cadre du processus d'adhésion à l'UE



Albanie



Mai 2017 – Mai 2018

Le Parlement albanais joue un rôle essentiel dans le cadre du processus d'élargissement et le projet de l'instrument de jumelage intitulé Poursuite du renforcement de l'assemblée albanaise dans le contexte de l'adhésion à l'UE visait à accroître l'efficacité, la responsabilité et la transparence du Parlement dans le cadre du processus d'adhésion. En renforçant les fonctions de surveillance réglementaire de l'assemblée, ce projet a renforcé la capacité du Parlement à surveiller la mise en œuvre des obligations découlant de l'accord de stabilisation et d'association avec l'UE.



Le projet de jumelage, piloté par des experts grecs, italiens, roumains et croates, a abouti entre autres, à la création d'une base de données parlementaire sur la législation pertinente relative à l'acquis, à un projet de loi sur le budget de l'assemblée et à plusieurs activités de renforcement des capacités destinées aux membres du personnel de l'assemblée. Enfin, les experts ont formulé une série de recommandations sur la transparence, l'indépendance budgétaire, l'inclusion de la société civile dans le processus législatif, etc.

Appui aux mécanismes de soutien à l'agriculture en Moldavie



Moldavie



Janvier 2017 – Décembre 2018

Un projet de jumelage, qui s'est achevé en décembre 2018, a aidé l'Agence moldave d'intervention et de paiements agricoles à mettre en œuvre des processus opérationnels dans le cadre de la gestion des mesures de subvention pour les versements anticipés, conformément aux méthodes et aux normes de l'UE.



Mis en œuvre par un consortium autrichien, tchèque et polonais, le projet de jumelage intitulé Renforcement des capacités de l'agence moldave d'intervention et de paiements agricoles pour la mise en œuvre des normes et des principes de l'UE relatifs à la gestion des programmes de soutien de l'agence pour le développement régional a permis aux agriculteurs moldaves de percevoir désormais les subventions de manière équitable et transparente. Le régime transparent d'octroi de subventions a encouragé la création de petites entreprises par de jeunes agriculteurs et des femmes et a amélioré leurs résultats économiques par la création d'emplois et la hausse des investissements dans les technologies novatrices.

Jumelage 2018 en détail

Réforme du manuel sur le jumelage: les effets commencent à se faire sentir

Le manuel sur le jumelage de 2017 a constitué le premier ensemble harmonisé de règles pour les projets menés dans les pays relevant de l'IAP et de l'IEV. Il a également ajouté de la souplesse à l'instrument, lui permettant de mieux s'adapter aux changements qui ont lieu au cours de la mise en œuvre et en simplifiant sa gestion administrative.

La révision a été accueillie favorablement par les États membres et les pays partenaires et les effets des modifications apportées ont déjà commencé à se faire sentir en 2018. De nombreuses innovations ont été introduites. Notamment, les administrations

sont désormais invitées à rédiger des plans de travail au début des projets et à les mettre continuellement à jour, ce qui leur permet de réagir aux évolutions sur le terrain et de réévaluer régulièrement leur approche et leurs progrès. En outre, le délai moyen entre la date de soumission des propositions et la date de début du projet a été considérablement réduit : il est passé de 12 mois dans le manuel de 2012 à seulement 5 mois dans le manuel de 2017.

La mise à jour du manuel en novembre 2018 a clarifié davantage la réforme de 2017 et simplifié la procédure des contrats de jumelage.

Mieux ensemble: la cerise d'Ohrid et les avantages de l'utilisation combinée des outils de renforcement des capacités institutionnelles

Dans le cadre du dialogue politique avec l'UE, le gouvernement de Macédoine du Nord a décidé de solliciter l'aide de la Commission en vue de renforcer la compétitivité du secteur agricole du pays sur les marchés intégrés de l'UE et des Balkans occidentaux. À cette fin, le projet de jumelage Production agricole biologique et protection de la qualité des produits agricoles a aidé l'administration nationale à développer un système de qualité des indications géographiques. Sur la base des enseignements tirés du projet de jumelage, les institutions partenaires (les ministères de l'agriculture, des forêts et de la gestion des ressources en eau) ont mis en place un système visant à mettre au point et à garantir la qualité des produits agricoles et des denrées alimentaires biologiques.

En 2016, la cerise d'Ohrid, l'une des principales cultures fruitières de la région d'Ohrid, au sud-ouest de la Macédoine du Nord, est devenue le premier produit du pays à bénéficier d'une indication géographique protégée. À l'issue du projet de jumelage, deux missions d'experts TAIEX ont été effectuées à Bitola et à Novaci en 2018. Ces missions visaient à déterminer comment inciter les producteurs à solliciter des indications géographiques ainsi qu'à élaborer des normes de qualité et de contrôle pour le miel et les produits apicoles.

La cerise d'Ohrid illustre comment la combinaison de l'instrument de jumelage et de TAIEX permet au pays partenaire de mettre à profit les résultats obtenus et d'assurer la pérennité des réformes. Grâce à l'utilisation combinée des outils de renforcement des capacités institutionnelles, de nombreux autres produits agricoles pourraient s'engager dans la même voie que la cerise d'Ohrid, permettant ainsi aux agriculteurs du pays de proposer des produits de qualité qui se distinguent de ceux de leurs concurrents.



Jumelage: le point de vue de Vienne



Quelle a été votre première expérience de jumelage et que pensez-vous de son évolution?

Quand j'ai commencé à y travailler, l'instrument existait déjà depuis 10 ans. Toutes les parties prenantes en ont tiré profit et de nouveaux partenariats voyaient le jour suite à des projets de jumelage réussis entre les « anciens » et les « nouveaux » États membres dans le cadre des élargissements de 2004 et 2007. Les dernières années ont montré la nécessité de donner un nouveau souffle à l'instrument, et sa réforme en 2017 et les résultats de la dernière évaluation des activités de jumelage 2010-2017 constituent de bons points de départ pour cette refonte.

Quelle valeur ajoutée présente-il aux yeux de l'administration autrichienne?

Le maintien de bonnes relations et de liens étroits avec ses voisins a toujours constitué une priorité de la politique étrangère de l'Autriche. Cet instrument est un outil supplémentaire à cette fin. Il joue un rôle important en rassemblant des personnes de différents pays de l'UE et de pays partenaires afin d'échanger sur des questions d'intérêt commun. Au cours des vingt dernières années, l'instrument de jumelage a largement contribué au développement de l'Europe et à la réussite de l'intégration de nouveaux pays au sein de l'UE.

Quel facteur détermine la réussite d'un projet de jumelage?

C'est l'une des formes les plus tangibles de coopération européenne et la réussite d'un projet dépend de la communication et de l'engagement des acteurs concernés car, pour être optimal, un projet de jumelage implique un travail d'équipe. Il peut créer des conditions propices pour mettre au point de nouvelles techniques de coopération et renforcer les relations entre les pays partenaires.

- Christine Kivinen, point de contact national pour l'Autriche de novembre 2008 à janvier 2019

TAIEX et jumelage: perspectives d'avenir

TAIEX: traduire les priorités politiques en véritable changement

La réussite de TAIEX tient à sa capacité à relier le niveau macro, où les priorités de l'UE pour les pays de l'IEV et l'IAP sont formulées, et le niveau micro, où ces priorités sont mises en œuvre et traduites en réformes tangibles. Ces deux niveaux sont essentiels pour soutenir les réformes et obtenir des résultats visibles dans la vie des citoyens.

Dans les pays IAP, la stratégie pour les Balkans occidentaux constitue le principal cadre politique et stratégique. La stratégie met l'accent sur l'Etat de droit, la sécurité et la migration, le développement socioéconomique, la connectivité, la numérisation et les relations de bon voisinage. L'Etat de droit est particulièrement important dans le contexte des négociations d'adhésion à l'UE qui sont en cours avec la Serbie et le Monténégro. TAIEX a été largement utilisé pour soutenir ces négociations; ainsi, une mission d'experts en Serbie a contribué à la lutte contre la corruption et à renforcer l'efficacité des procédures pénales en clarifiant les rôles de différents organismes publics.

La déclaration commune adoptée lors du sommet du partenariat oriental en 2015 définit les priorités relatives au voisinage oriental et constitue la base des « 20 objectifs à atteindre pour 2020 » de la Commission, adoptés en 2017. Ceux-ci exigent des résultats concrets pour les citoyens de la région dans quatre domaines : gouvernance, connectivité, société et économie. En 2018 TAIEX a dirigé son action sur ces priorités, par exemple, avec un séminaire renforçant les capacités dans le domaine des enquêtes financières



dans le système bancaire en Biélorussie, axé sur le blanchiment de capitaux et les opérations de contrefaçon.

Dans le voisinage méridional, TAIEX se concentre sur la mise en œuvre d'accords bilatéraux et des dialogues entre l'UE et les pays partenaires dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'environnement, du changement climatique, du commerce, de l'éducation et de l'emploi, de la migration et de la sécurité. Par exemple, un atelier régional sur la prévention et la lutte de l'extrémisme violent a réuni des experts et des praticiens du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et des États membres de l'UE afin de partager leurs expériences et bonnes pratiques pour mieux lutter contre ce défi commun.

TAIEX et l'instrument de jumelage rapprochent les partenaires orientaux de l'UE: entretien avec Lawrence Meredith



En tant que directeur pour le voisinage oriental et le renforcement des capacités institutionnelles, vous bénéficiez d'une vue d'ensemble privilégiée sur les deux. Le 20e anniversaire de TAIEX et de l'instrument de jumelage et le 10e anniversaire du partenariat oriental de cette année ont marqué votre mandat.

Que pensez-vous des dernières innovations apportées à TAIEX et à l'instrument de jumelage?

Ces instruments étaient déjà très prisés de nos partenaires orientaux (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, République de Moldavie et Ukraine). Depuis que j'en suis devenu responsable, avec mon équipe j'ai travaillé activement à leur modernisation. Je me félicite de constater que, grâce à une simplification générale des procédures, la mise en œuvre des projets de jumelage et TAIEX est désormais plus clairement liée aux objectifs de l'UE dans la région afin de maximiser l'impact des réformes convenues entre l'UE et ses partenaires.

Constatez-vous une incidence accrue des deux instruments dans les pays du partenariat oriental?

Ils soutiennent les administrations publiques dans les pays qui ont engagé des réformes structurelles autour des bonnes pratiques de l'UE, mais qui manquent d'expérience en ce qui concerne la mise en œuvre. Rien qu'en 2018, 52 projets de jumelage étaient en cours et 14 missions TAIEX ont eu lieu chaque mois dans la région. Je m'engage à les intégrer de plus en plus dans la stratégie régionale globale afin de garantir des résultats concrets pour les citoyens de la région. Avec nos partenaires orientaux, nous disposons d'un format unique de coopération fondé sur un dialogue politique permanent et, grâce aux 20 objectifs à atteindre pour 2020, nous disposons désormais d'un programme assorti de résultats clairs et mesurables.

Pouvez-vous citer deux exemples d'activités réussies dans les pays du partenariat oriental?

TAIEX et l'instrument de jumelage soutiennent la bonne gouvernance, le développement économique et la connectivité (qui inclut l'efficacité énergétique et l'environnement). Une série d'activités TAIEX portant sur l'efficacité énergétique en Azerbaïdjan ont contribué à la réforme du secteur, en s'inspirant des réformes menées dans les pays baltes. Un projet de jumelage a aligné les procédures du commissaire aux droits de l'homme du Parlement sur celles de l'UE afin de mieux protéger les droits des citoyens en Ukraine. Travailler ensemble en créant des synergies positives et en accélérant de manière concertée les réformes est le moteur et le succès de TAIEX et de l'instrument de jumelages.

Pour obtenir de plus amples informations, consultez nos sites web ou prenez directement contact avec l'unité responsable du renforcement des institutions :

TAIEX: <http://ec.europa.eu/taiox>

Twinning: <http://ec.europa.eu/twinning>

NEAR-Taiox@ec.europa.eu - NEAR-Twinning@ec.europa.eu

© Union européenne, 2019

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations données ci-après. Reproduction autorisée moyennant mention de la source. Imprimé en Belgique.

Numéro de catalogue : EZ-AF-19-001-FR-N

ISBN : 978-92-76-04073-6

ISSN : 2529-508X

doi : 10.2876/439079